

SÉANCE ORDINAIRE

26 AOÛT 2013

Cent quatre-vingt-unième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210, rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 26^e jour du mois d'août 2013 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Marlène Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Eryck St-Laurent, Lynda Tessier et Annik Tomlinson.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

Autres présences : Monsieur Éric Blackburn, directeur général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Chantal Noël, directrice adjointe du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames les commissaires : Sylvie Rousselle et Lise Soutière.
Messieurs les commissaires : Michel Aerts et Stéphane Surprenant.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 13.08.26
001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03 - Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2013 (document SG 13.08.26-04.1).
- 04.2 Adoption du procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil des commissaires du 27 juin 2013 (document SG 13.08.26-04.2).
 - Suivi aux procès-verbaux.
- 04.3 Correspondances
 - 04.3.1 De Me Marylène Drouin, secrétaire générale de la Commission scolaire Marie-Victorin : Résolution du Conseil des commissaires adoptée le 25 juin 2013 (166-CC-2012-2013) - Avis de désaffiliation de la Fédération des commissions scolaires du Québec.
 - 04.3.2 De Monsieur Pierre Bouchard, conseiller politique au Cabinet du ministre des Finances et de l'Économie : Accusé réception de la résolution HR 13.04.08-004 – Dénonciation des compressions budgétaires dans le réseau des commissions scolaires.

- 04.3.3 De Madame Ariane Campeau, attachée politique au Cabinet de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Accusé réception de la résolution HR 13.04.08-004 – Dénonciation des compressions budgétaires dans le réseau des commissions scolaires.
- 04.4 Mot de la présidente.
- 04.5 Nominations au Comité de gouvernance et d'éthique, au Comité de vérification et au Comité des ressources humaines (documents SG 13.08.26-04.5a, 04.5b et -04.5c).
- 04.6 Comités de révision de décision (documents séance tenante : SG 13.08.26-04.6a, 04.6b et 04.6c).
- 04.7 Renouvellement du mandat de la substitut à la protectrice de l'élève (document SG 13.08.26-04.7).
- 04.8 Rapport de la protectrice de l'élève relativement à une plainte déposée – présentation
- 08.1 Engagements (document RH 13.08.26-08.1).
- 08.2 Rappel du personnel enseignant non-rengagé ou mis en disponibilité (document RH 13.08.26-08.2).
- 09.1 Liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en juin et juillet 2013 (document RF 13.08.26 09.1).
- 10.1 Adjudication de contrat.
- 10.1.1 Modules de jeux- École Micheline-Brodeur (document RM 13.08.26-10.1.1).
- 10.2 Retrait d'une zone dangereuse (document RM 13.08.25-10.2).
- 11 - Commissaires parents.
- 12- Remerciements et félicitations.
- 13- Autres sujets.
- 14- Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question n'est adressée au Conseil des commissaires.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 17 JUIN 2013 (document SG 13.08.26-04.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 17 juin 2013 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 13.08.26
002

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2013 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

04.2 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 27 JUIN 2013 (document SG 13.08.26-04.2)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil des commissaires tenue le 27 juin 2013 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 13.08.26
003

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance d'ajournement du 27 juin 2013 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Monsieur Éric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 17 juin 2013 et la séance d'ajournement du 27 juin 2013.

04.3 CORRESPONDANCE

04.3.1 De Me Marylène Drouin, secrétaire générale de la Commission scolaire Marie-Victorin: Résolution du Conseil des commissaires adoptée le 25 juin 2013 (166-CC-2012-2013) - Avis de désaffiliation de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

04.3.2 De Monsieur Pierre Bouchard, conseiller politique au Cabinet du ministre des Finances et de l'Économie : Accusé réception de la résolution HR 13.04.08-004 – Dénonciation des compressions budgétaires dans le réseau des commissions scolaires.

04.3.3 De Madame Ariane Campeau, attachée politique au Cabinet de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport : Accusé réception de la résolution HR 13.04.08-004 – Dénonciation des compressions budgétaires dans le réseau des commissions scolaires.

04.4 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance ordinaire du 17 juin 2013 et de la séance d'ajournement du 27 juin 2013.

04.5 NOMINATIONS AU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE, AU COMITÉ DE VÉRIFICATION ET AU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (documents SG 13.08.26-04.5a, 04.5b et -04.5c)

NOMINATIONS AU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE (document SG 13.08.26-04.5a)

Considérant que le Conseil des commissaires a statué que le Comité de gouvernance et d'éthique soit constitué comme suit :

- De trois (3) à sept (7) commissaires élus, nommés par le Conseil des commissaires;
- Un commissaire parent;
- Un membre de la direction générale;
- Le secrétaire général;

Considérant que le mandat des commissaires est d'une durée de deux (2) ans;

Considérant que les mandats de mesdames Nadine Arseneault, Manon Côté, Erminia Merlo et Annik Tomlinson ainsi que monsieur Eryck St-Laurent viennent à échéance à la présente séance;

Madame Andrée Bouchard propose monsieur Michel Aerts;
Monsieur Yvon Pineault propose madame Lynda Tessier;
Madame Monique Brière propose monsieur Eryck St-Laurent;
Monsieur Pierre Boudreau propose madame Nadine Arseneault;
Monsieur Pierre Boudreau propose monsieur Jacques Darche;
Monsieur Pierre Boudreau propose monsieur Yvon Pineault;
Monsieur Pierre Boudreau propose madame Erminia Merlo;

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard;

Madame Erminia Merlo accepte la proposition;
Monsieur Yvon Pineault refuse la proposition;
Monsieur Jacques Darche accepte la proposition;
Madame Nadine Arseneault accepte la proposition;
Monsieur Eryck St-Laurent accepte la proposition;
Madame Lynda Tessier accepte la proposition;
Monsieur Michel Aerts est absent à la présente séance mais il avait manifesté son intérêt à siéger sur ledit comité;

Considérant qu'il y a plus de quatre candidats qui ont accepté leur mise en candidature;

HR 13.08.26
004

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De procéder à la tenue d'un vote secret afin de déterminer les commissaires qui seront nommés membres du Comité de gouvernance et d'éthique et de nommer mesdames Katleen Loiselle et Chantal Noël pour agir à titre de scrutatrices.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le résultat du vote secret, les personnes ayant obtenu la majorité des votes, sont mesdames Nadine Arseneault et Lynda Tessier ainsi que messieurs Jacques Darche et Eryck St-Laurent.

HR 13.08.26
005

En conséquence, il est proposé par madame Annik Tomlinson :

De nommer mesdames Nadine Arseneault et Lynda Tessier ainsi que messieurs Jacques Darche et Eryck St-Laurent, membres du Comité de gouvernance et d'éthique, et ce, pour une durée de deux (2) ans et de prolonger le mandat de madame Manon Côté jusqu'à la nomination d'un nouveau commissaire parent.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la tenue du vote secret;

HR 13.08.26
006

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

De procéder à la destruction des bulletins de vote.

Adopté à l'unanimité.

NOMINATIONS AU COMITÉ DE VÉRIFICATION (document SG 13.08.26-04.5b)

Considérant que le Conseil des commissaires a statué que le Comité de vérification soit constitué comme suit :

- De trois (3) à sept (7) commissaires élus, nommés par le Conseil des commissaires;
- Un commissaire parent;
- Un membre de la direction générale;
- La direction du Service des ressources financières;

Considérant que le mandat des commissaires est d'une durée de deux (2) ans;

Considérant que les mandats de madame Marlène Blais, Sonia Boulay, Magda Farès ainsi que monsieur Jacques Darche viennent à échéance à la présente séance;

Monsieur François Blais propose monsieur Michel Aerts;
Monsieur Réjean Bessette propose monsieur Yvon Pineault;
Monsieur Eryck St-Laurent propose monsieur Jacques Darche;
Madame Lynda Tessier propose madame Erminia Merlo;

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard;

Madame Erminia Merlo accepte la proposition;
Monsieur Jacques Darche accepte la proposition;
Monsieur Yvon Pineault accepte la proposition;
Monsieur Michel Aerts est absent à la présente séance mais il avait manifesté son intérêt à siéger sur ledit comité;

HR 13.08.26
007

En conséquence, il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De nommer madame Erminia Merlo ainsi que messieurs Michel Aerts, Jacques Darche et Yvon Pineault, membres du Comité de vérification, et ce, pour une durée de deux (2) ans et de prolonger le mandat de madame Sonia Boulay jusqu'à la nomination d'un nouveau commissaire parent.

Adopté à l'unanimité.

NOMINATIONS AU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES (document SG 13.08.26-04.5c)

Considérant que le Conseil des commissaires a statué que le Comité des ressources humaines soit constitué comme suit :

- De trois (3) à sept (7) commissaires élus, nommés par le Conseil des commissaires;
- Un commissaire parent;
- Un membre de la direction générale;
- La direction du Service des ressources humaines;

Considérant que le mandat des commissaires est d'une durée de deux (2) ans;

Considérant que les mandats de mesdames Marlène Blais, Manon Côté et Lise Soutière viennent à échéance à la présente séance;

Monsieur Yvon Pineault propose monsieur Réjean Bessette;
Monsieur François Blais propose monsieur Michel Aerts;
Madame Lynda Tessier propose madame Johanne Ouellette Langlois;
Madame Johanne Ouellette Langlois propose madame Monique Brière;
Madame Annick Tomlinson propose madame Marlène Blais;

Considérant qu'il n'y a pas d'autres propositions, madame Andrée Bouchard demande dans l'ordre inverse des propositions reçues si chaque candidat accepte la proposition faite à leur égard;

Madame Marlène Blais accepte la proposition;
Madame Monique Brière accepte la proposition;
Madame Johanne Ouellette Langlois refuse la proposition;
Monsieur Michel Aerts est absent à la présente séance mais il avait manifesté son intérêt à siéger sur ledit comité;
Monsieur Réjean Bessette accepte la proposition;

Considérant qu'il y a plus de trois candidats qui ont accepté leur mise en candidature;

HR 13.08.26
008

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De procéder à la tenue d'un vote secret afin de déterminer les commissaires qui seront nommés membres du Comité des ressources humaines et de nommer mesdames Katleen Loiselle et Chantal Noël pour agir à titre de scrutatrices.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le résultat du vote secret, les personnes ayant obtenu la majorité des votes, sont mesdames Marlène Blais et Monique Brière ainsi que monsieur Réjean Bessette;

HR 13.08.26
009

En conséquence, il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De nommer mesdames Marlène Blais et Monique Brière ainsi que monsieur Réjean Bessette, membres du Comité des ressources humaines, et ce, pour une durée de deux (2) ans et de prolonger le mandat de madame Manon Côté jusqu'à la nomination d'un nouveau commissaire parent.

Adopté à l'unanimité.

Considérant la tenue du vote secret;

HR 13.08.26
010

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

De procéder à la destruction des bulletins de vote.

Adopté à l'unanimité.

04.6 COMITÉS DE RÉVISION DE DÉCISION (documents séance tenante : SG 13.08.26-04.6a, 04.6b et 04.6c)

Considérant le transfert administratif des élèves __ DF 63050606 et __ DC 63550604 de leur école de bassin vers une école d'adoption, et ce, conformément aux dispositions prévues à la

Politique d'admission et d'inscription des élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que sur recommandation de la direction d'école, le directeur général a décidé de ne pas exercer son pouvoir dérogatoire prévu à ladite politique;

Considérant la demande de révision de décision présentée par les parents des élèves __ **DF 63050606** et __ **DC 63550604**, et ce, en conformité avec les articles 9 et suivants de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant les observations exprimées par chacune des parties lors du comité de révision de décision tenu le 21 août 2013;

Considérant les particularités des élèves __ **DF 63050606** et __ **DC 63550604** et que les services offerts par l'école d'adoption répondent aux besoins de ces élèves;

Considérant que les membres du comité de révision de décision considèrent que les particularités des élèves __ **DF 63050606** et __ **DC 63550604** ne constituent pas une situation exceptionnelle méritant de déroger à la *Politique d'admission et d'inscription des élèves* de la Commission scolaire;

Considérant la recommandation du comité de révision de décision dans ce dossier;

HR 13.08.26
011

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que soit acceptée la recommandation du comité de révision de décision, à l'effet de ne pas déroger à la *Politique d'admission et d'inscription des élèves* de la Commission scolaire pour le transfert administratif des élèves __ **DF 63050606** et __ **DC 63550604** de leur école de bassin vers une école d'adoption.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le transfert administratif de l'élève __ **NE 81120609** de son école de bassin vers une école d'adoption, et ce, conformément aux dispositions prévues à la *Politique d'admission et d'inscription des élèves* de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que sur recommandation de la direction d'école, le directeur général a décidé de ne pas exercer son pouvoir dérogatoire prévu à ladite politique;

Considérant la demande de révision de décision présentée par la mère de l'élève __ **NE 81120609**, et ce, en conformité avec les articles 9 et suivants de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant les observations exprimées par chacune des parties lors du Comité de révision de décision tenu le 21 août 2013;

Considérant que les membres du comité de révision de décision considèrent que les particularités de l'élève __ **NE 81120609** constituent une situation exceptionnelle méritant de déroger à la *Politique d'admission et d'inscription des élèves* de la Commission scolaire;

Considérant la recommandation du comité de révision de décision dans ce dossier;

HR 13.08.26
012

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que soit acceptée la recommandation du comité de révision de décision, à l'effet de déroger à la *Politique d'admission et d'inscription des élèves* de la Commission scolaire pour le transfert

administratif de l'élève __ NE 81120609 et ainsi faire en sorte que cet élève demeure dans son école de bassin pour l'année scolaire 2013-2014.

Adopté à l'unanimité.

Considérant le transfert administratif de l'élève __ AE 68620605 de son école de bassin vers une école d'adoption, et ce, conformément aux dispositions prévues à la *Politique d'admission et d'inscription des élèves* de la Commission scolaire des Hautes-Rivières;

Considérant que sur recommandation de la direction d'école, le directeur général a décidé de ne pas exercer son pouvoir dérogatoire prévu à ladite politique;

Considérant la demande de révision de décision présentée par les parents de l'élève __ AE 68620605, et ce, en conformité avec les articles 9 et suivants de la *Loi sur l'instruction publique*;

Considérant les observations exprimées par chacune des parties lors du Comité de révision de décision tenu le 21 août 2013;

Considérant que les membres du comité de révision de décision considèrent que les particularités de l'élève __ AE 68620605 constituent une situation exceptionnelle méritant de déroger à la *Politique d'admission et d'inscription des élèves* de la Commission scolaire;

Considérant la recommandation du comité de révision de décision dans ce dossier;

HR 13.08.26
013

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que soit acceptée la recommandation du comité de révision de décision, à l'effet de déroger à la *Politique d'admission et d'inscription des élèves* de la Commission scolaire pour le transfert administratif de l'élève __ AE 68620605 et ainsi faire en sorte que cet élève demeure dans son école de bassin pour l'année scolaire 2013-2014.

Adopté à l'unanimité.

04.7 RENOUVELLEMENT DU MANDAT DE LA SUBSTITUT À LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE (document SG 13.08.26-04.7)

Considérant la nomination de Me Johanne Fournier à titre de substitut à la protectrice de l'élève effectuée le 12 novembre 2012, aux termes de la résolution numéro HR 12.11.12-011;

Considérant que le mandat de Me Johanne Fournier substitut à la protectrice de l'élève est venu à échéance le 30 juin 2013;

Considérant que Me Johanne Fournier est disposée à poursuivre son mandat;

Considérant la consultation menée auprès du comité de parents de la Commission scolaire lors de sa récente nomination;

Considérant la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique lors de sa récente nomination;

Considérant que la Commission scolaire est satisfaite des services offerts par Me Johanne Fournier;

HR 13.08.26
014

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

De renouveler le mandat de Me Johanne Fournier à titre de substitut à la protectrice de l'élève, et ce, jusqu'au 31 octobre 2016.

D'autoriser madame Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, à signer le contrat de service à intervenir entre la substitut de la protectrice de l'élève et la commission scolaire, selon les termes et conditions qu'elle jugera convenables.

Adopté à l'unanimité.

04.8 RAPPORT DE LA PROTECTRICE DE L'ÉLÈVE RELATIVEMENT À UNE PLAINTÉ DÉPOSÉE – PRÉSENTATION

Monsieur Mario Champagne présente brièvement un rapport émis par la protectrice de l'élève à l'égard d'une plainte déposée par des parents au sujet de la procédure mise en place pour effectuer des arrêts d'agir. Après vérification et analyse du dossier et de la situation visée auprès des parents et des intervenants concernés, la protectrice de l'élève en est venue à la conclusion que la plainte était non fondée.

08.1 ENGAGEMENTS (document RH 13.08.26-08.1)

HR 13.08.26
015

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Pascal Fournier soit engagé pour un poste régulier à temps plein (38,75 heures par semaine) d'ouvrier certifié d'entretien au Service des ressources matérielles et du transport scolaire, et ce, à compter du 5 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.08.26
016

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Jacques Leblanc soit engagé pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'ingénieur au Service des ressources matérielles et du transport scolaire, et ce, à compter du 3 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.08.26
017

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Geneviève Milot soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (17,5 heures par semaine) de conseillère d'orientation à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, et ce, à compter du 20 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.08.26
018

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Ève Landry soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicienne

en service de garde aux écoles Sainte-Anne et du Petit Clocher, et ce, à compter du 19 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.08.26
019

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Alexandre Ward soit engagé pour un poste régulier d'enseignant au champ 4 – anglais langue seconde au primaire, et soit affecté à l'école du Pélican, et ce, à compter du 22 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.08.26
020

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Sandra Lee Phoenix soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 4 – anglais langue seconde au primaire, et soit affectée à l'école Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc), et ce, à compter du 22 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.08.26
021

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Meagan Mullin-Fortin soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 4 – anglais langue seconde au primaire, et soit affectée à l'école Saint-Joseph (Lacolle), et ce, à compter du 22 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.08.26
022

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mélissa Ouellet soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 4 – anglais langue seconde au primaire, et soit affectée à l'école Frère-André, et ce, à compter du 22 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.08.26
023

Il est proposé par monsieur Eryck St-Laurent :

Amendée par:
HR 14.02.10-008

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, les personnes suivantes soient engagées pour un poste régulier d'enseignant, à compter du 22 août 2013, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Couture, Marie-Ève	01 - Adaptation scolaire	Aux-Quatre-Vents
Laramée, Claudia	01 - Adaptation scolaire	Saint-Alexandre
Rodrigue, Marquis	01 - Adaptation scolaire	Mgr-Euclide-Théberge
Viens, Marie-Jo	01 - Adaptation scolaire	Mgr-Euclide-Théberge

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Lévesque, Christine	01 - Adaptation scolaire	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Boyer, Chanthal	01 – Adaptation scolaire	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Légaré, Karine	01 - Adaptation scolaire	Affectation-bassin
Théroux, Isabelle	01 - Adaptation scolaire	Affectation-bassin
Gosselin-Roy, Maggy	01 - Adaptation scolaire	Affectation-bassin
Nadeau, Maryline	01 - Adaptation scolaire	Affectation-bassin
Chevalier, Mélissa	02 - Préscolaire	Saint-Jacques
Rousselle, Joanie	02 - Préscolaire	Affectation-bassin
Williams, Maude	02 - Préscolaire	Affectation-bassin
Braut, Catherine	03 - Primaire	Capitaine-Luc-Fortin, édifice Saint-Joseph
Déry, Mélissa	03 - Primaire	Capitaine-Luc-Fortin, édifice Saint-Joseph
Caillé, Emmanuelle	03 - Primaire	de Richelieu
Giguère, Cristina	03 - Primaire	de Richelieu
Genesse-Piette, Myriam	03 - Primaire	du Petit Clocher
Thibault, Valérie	03 - Primaire	du Petit Clocher
Derome, Christine	03 - Primaire	du Petit Clocher
Bernard, Isabelle	03 - Primaire	Jean XXIII
Farrell, Catherine	03 - Primaire	Saint-Alexandre
Leblanc, Marie-Hélène	03 - Primaire	Saint-Joseph (Lacolle)
Dumesnil, Maryse	03 – Primaire	Saint-Joseph (Lacolle)
Champagne, Caroline	03 – Primaire	Saint-Michel
Guénette, Valérie	03 – Primaire	Affectation-bassin
Brais, Marjolaine	04 – Anglais langue seconde, primaire	Capitaine-Luc-Fortin, édifice Henryville
Fraser, Deborah	04 – Anglais langue seconde, primaire	Affectation-bassin
Massé, Sylvain	05 – Éducation physique et à la santé, préscolaire et primaire	Saint-Eugène
Fallon, Élizabeth	05 – Éducation physique et à la santé, préscolaire et primaire	Saint-Eugène
Galipeau, David	05 – Éducation physique et à la santé, préscolaire et primaire	du Petit Clocher
Perricone, Dominic	05 – Éducation physique et à la santé, préscolaire et primaire	Saint-Lucien
Brochu, Hélène-Andrée	06 – Musique et arts plastiques, préscolaire et primaire	Sacré-Cœur (secteur Iberville)
Bernier, Stéphanie	06 – Musique et arts plastiques, préscolaire et primaire	Capitaine-Luc-Fortin, édifice Henryville
Samson, Ève	12 - Français	Affectation-bassin

NOM	SPÉCIALITÉ	CENTRE
Lambert, Sophie	Administration, commerce et informatique	Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot
Bélanger, Paule	Français	Centre d'éducation des adultes Chanoine-Armand-Racicot
Boulet, Diane	Santé	Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot
Damiano, Laura	Alimentation et tourisme	Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot
Pelletier, Édith	Soins esthétiques	Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot

Adopté à l'unanimité.

08.2 RAPPEL DU PERSONNEL ENSEIGNANT NON-RENGAGÉ OU MIS EN DISPONIBILITÉ (document RH 13.08.26-08.2)

Considérant l'organisation scolaire 2013-2014 en date du 12 août 2013,

**HR 13.08.26
024**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que les enseignants suivants soient rappelés suite à leur non-renouvellement pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2013 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Santerre, Véronique	01 – Adaptation scolaire	Saint-Lucien
Charest St-Pierre, Kim	01 – Adaptation scolaire	Bruno-Choquette
Allard, Véronique	02 - Préscolaire	Affectation-bassin
Alix, Andrée-Anne	02 - Préscolaire	Saint-Lucien
Boucher, Guilaine	02 - Préscolaire	Notre-Dame-de-Fatima
Daubois, Katrine	02 - Préscolaire	Sacré-Cœur (secteur Iberville)
Rocheffort, Marie-Christine	02 - Préscolaire	Saint-Lucien
Rondeau, Josée	9 – Éducation physique et à la santé	Affectation-bassin
Solheid, Béatrice	11 – Arts plastiques	Affectation-bassin

Adopté à l'unanimité.

Considérant l'organisation scolaire 2013-2014 en date du 12 août 2013,

**HR 13.08.26
025**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que les enseignants suivants soient rappelés suite à leur mise en disponibilité pour surplus de personnel au 1^{er} juillet 2013 :

NOM	CHAMP	ÉCOLE
Kucharski, Annie	8 – Anglais, langue seconde	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Tanguay, Bernard Jr.	8 – Anglais, langue seconde	Marguerite-Bourgeois
Gourdes, Nécia	8 – Anglais, langue seconde	Dr-Alexis-Bouthillier
Leboeuf, Marc	9 – Éducation physique et à la santé	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Stevanovic, Mirko	9 – Éducation physique et à la santé	Joséphine-Dandurand
Mailhot, Marlyne	10 – Musique	Mgr-Euclide-Théberge
Valton, Marie-Pierre	11 – Arts plastiques	Mgr-Euclide-Théberge
Lorrain, Mélanie	12 – Français	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Rivard, Denis	12 – Français	Marguerite-Bourgeois
Moreau, Frédérick	12 – Français	Marguerite-Bourgeois
Breton, Mélanie	12 – Français	Paul-Germain-Ostiguy
Sansoucy, Sonia	12 – Français	Marguerite-Bourgeois
Goyette, Karine	12 – Français	Polyvalente Marcel-Landry
Fontaine, Nathalie	12 – Français	Dr-Alexis-Bouthillier
Sylvestre, Pascal	12 – Français	Mgr-Euclide-Théberge
Royer, Marie-Soleil	12 – Français	Mgr-Euclide-Théberge
Chicoine, Guillaume	12 – Français	Polyvalente Marcel-Landry
Bolduc, Annie	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Trudel, Mélanie	13 – Sciences et mathématiques	Joséphine-Dandurand
Tétreault, Isabelle	13 – Sciences et mathématiques	Joséphine-Dandurand
Rousselle, Geneviève	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Barrière, Mélanie	13 – Sciences et mathématiques	Joséphine-Dandurand
Languedoc, Patrick	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
Saint-Armand, Ian	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
Roy, Sandra	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Marcel-Landry
Avon, Sébastien	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Derly-Téton, Fanny	13 – Sciences et mathématiques	Mgr-Euclide-Théberge
Dumont, Martine	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
Côté, Stéphanie	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
White, Peter	13 – Sciences et mathématiques	Mgr-Euclide-Théberge
Mc Nulty, Pascale	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Létourneau, Mélanie	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

NOM	CHAMP	ÉCOLE
St-Pierre, Caroline	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Savoie, Johanne	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
Méthé, Karine	13 – Sciences et mathématiques	Joséphine-Dandurand
St-Pierre, Julie	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Turcotte, Chantale	13 – Sciences et mathématiques	Marguerite-Bourgeois
Plamondon, Nancy	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Halde, Valérie	13 – Sciences et mathématiques	Paul-Germain-Ostiguy
Gaucher, Nicolas	13 – Sciences et mathématiques	Polyvalente Marcel-Landry
Houde, Milène	14 – Enseignement moral et religieux	Dr-Alexis-Bouthillier
Morneau, Andréanne	17 – Sciences humaines	Paul-Germain-Ostiguy
Gosselin, Valérie	17 – Sciences humaines	Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot
Labrecque, Mathieu	17 – Sciences humaines	Joséphine-Dandurand
Dupasquier, Patrick	17 – Sciences humaines	Mgr-Euclide-Théberge
Michaud, Guy	17 – Sciences humaines	Dr-Alexis-Bouthillier
Patenaude, Julie	17 – Sciences humaines	Joséphine-Dandurand

Adopté à l'unanimité.

09.1 LISTE DES COMPTES PAYÉS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT REMBOURSÉS EN JUIN ET JUILLET 2013 (document RF 2013-08-26 09.1)

Dépôt de la liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en juin et juillet 2013 (document RF 2013-08-26 09.1).

10.1 ADJUDICATION DE CONTRAT

10.1.1 MODULES DE JEUX- ÉCOLE MICHELINE-BRODEUR (document RM 13.08.26-10.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 13.08.26
026

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Tessier Récréo-Parc Inc., le contrat pour les modules de jeux à l'école Micheline-Brodeur, au montant de 54 456,30 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

10.2 RETRAIT D'UNE ZONE DANGEREUSE (document RM 13.08.26-10.2)

Considérant les modalités prévues à la *Politique relative au transport scolaire* quant à la détermination des zones dangereuses, donnant droit au transport scolaire;

Considérant le mandat de révision d'une zone dangereuse octroyé par le Conseil des commissaires au service des ressources matérielles et du transport scolaire (résolution HR 13.06.17-038);

Considérant l'analyse effectuée par le service des ressources matérielles et du transport scolaire démontrant l'aménagement de trottoirs aux abords du 9^e Rang à Sainte-Brigide entre les numéros 421 et 429;

Considérant que ladite zone est maintenant conforme aux normes de sécurité exigées pour une zone piétonnière;

Considérant l'aval positif du comité consultatif du transport à la recommandation du service des ressources matérielles et du transport scolaire;

HR 13.08.26
027

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

De soustraire la zone 5.1 Neuvième Concession, numéros 429 à 499 de l'annexe 1 de la *Politique relative au transport scolaire* (RMP02).

Adopté à l'unanimité.

11 - COMMISSAIRES PARENTS

Madame Manon Côté mentionne que la prochaine rencontre du comité de parents se tiendra le 3 septembre 2013 et clôture l'année scolaire 2012-2013 pour les membres actuels.

L'élection des membres de l'exécutif pour la nouvelle année scolaire aura lieu le 1^{er} octobre 2013.

Les membres du comité de parents souhaitent que toutes les écoles aient un représentant au comité de parents pour la prochaine année scolaire.

12- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 13.08.26
028

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des remerciements soient adressés à madame Louise Bédard, journaliste au journal Le Canada Français, pour son article paru le 16 juillet 2013 dans le journal Chambly Express. Par cet article madame Bédard expliquait clairement aux citoyens du secteur les raisons de la hausse de la taxe scolaire.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.08.26
029

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des félicitations soient adressées à messieurs Réjean Bessette et Pierre Boudreau pour leur 25 ans de service au sein de la Commission scolaire à titre de commissaire d'école. C'est avec grand bonheur que leur est remis un certificat de la Fédération des commissions scolaires du Québec pour souligner leur engagement.

Adopté à l'unanimité.

13- **AUTRES SUJETS**

Aucun autre sujet n'a été traité.

14- **LEVÉE DE LA SÉANCE**

HR 13.08.26
030

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL